



RENCONTRES DES AÉROPORTS FRANÇAIS & FRANCOPHONES DE TOULOUSE

Du mercredi 22 au vendredi 24 mai 2024

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit exclusivement à la vente par **Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB)** des produits suivants :

Accès aux Rencontres des Aéroports Français & Francophones (ci-après « Rencontres ») organisées à **Toulouse** du **22 au 24 mai 2024**.

Le contenu du programme est susceptible de varier jusqu'au jour des Rencontres sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation de ce fait.

Modalités de l'inscription

La vente est réputée conclue à la date d'inscription. Les inscriptions se font uniquement par le biais du site événement dédié : <https://rencontres aeroport toulouse 2024.aeroport.fr>

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au mercredi 15/05/2024.

Les inscriptions sont également possibles sur place le jour de l'évènement selon disponibilité au tarif de 600 € HT.

Un email de confirmation est envoyé dès que toutes les informations sont renseignées.
En cas de non-réception du mail de confirmation, contacter : c.moneger@uaf.aeroport.fr

Le badge remis le jour de l'évènement reprend les éléments indiqués dans le formulaire d'inscription. Les inscriptions sont personnelles, nominatives et non cessibles.

Toute inscription implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes les autres conditions.

Modification de l'inscription

Les informations renseignées lors de l'inscription sont modifiables et ce jusqu'à une semaine avant les Rencontres.

Annulation de l'inscription

Toute demande d'annulation, formulée plus d'une semaine avant les Rencontres, sera prise en compte et non facturée par ATB.

Toute demande d'annulation, formulée moins d'une semaine avant les Rencontres, ne pourra pas être prise en compte par ATB, sauf cas de force majeure.

L'absence de venue aux Rencontres d'une personne inscrite donne lieu à facturation. Toute demande d'annulation doit être envoyée à : uaf2024@toulouse.aeroport.fr

Tarifs et modalités de règlement

- Membre actif & associé de l'UAF & FA : 450 € HT
- Intervenant aéroport : 350 € HT
- Membre du Club des partenaires Premium de l'UAF & FA : 480 € HT
- Membre du Club des partenaires Classique de l'UAF & FA : 510 € HT
- Société & aéroport non-membre de l'UAF & FA : 600 € HT
- Inscription sur place le jour de l'évènement selon disponibilité : 600 € HT
- Badge supplémentaire pour sponsors et exposants : 350 € HT
- Accompagnant (conjoint ne travaillant pas avec le participant principal – hors visites) 130 € HT
- *Intervenant extérieur (non-membre du Club des partenaires, non membre UAF, non exposant ou sponsor)- Gratuité*

Les tarifs sont différenciés selon profils et sont à régler en totalité par CB, Paypal, virement ou chèque.

Conformément aux échéances de règlement indiquées sur la facturation, tout retard de paiement entraîne l'application automatique de pénalités de retard dont le taux est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € et ce sans qu'un rappel soit nécessaire.

Demande d'informations – Réclamations

Pour toute demande d'information ou réclamation, vous pouvez contacter : uaf2024@toulouse.aeroport.fr

Propriété intellectuelle

Toute reproduction totale ou partielle du système de réservation pour un usage autre que privé est strictement interdite.

Il en est de même des textes, commentaires et/ou images contenus dans le site internet, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux conventions internationales en vigueur.

Protection des données à caractère personnel

ATB et l'UAF agissent chacun en ce qui les concerne comme responsable de traitement autonome pour le traitement des données personnelles collectées. L'UAF pour la création et la gestion de la plateforme d'inscription ainsi que la gestion des inscriptions, ATB pour la gestion opérationnelle de l'événement et la facturation.

Finalités

Pour l'UAF

Les données personnelles recueillies lors de l'inscription à l'événement* des Rencontres des aéroports français & francophones de Toulouse 2024 du mercredi 22 au vendredi 24 mai 2024 seront utilisées pour la réalisation de badges, les informations sur l'événement, l'invitation à l'événement, la facturation, le partage de la liste des participants entre eux (données partagées : nom, prénom, fonction, nom de l'organisme) et avec le fournisseur d'application de networking (données partagées : nom, prénom, organisme, mobile professionnel) pour mettre en place l'application et permettre l'échange par SMS entre les participants durant l'événement.

Pour ATB

Le traitement a pour objet l'organisation des Rencontres dont l'aéroport de Toulouse-Blagnac a été désigné hôte par l'UAF pour l'édition 2024.

Il permet à ATB

- La gestion de la facturation,
- La gestion des éventuelles réclamations,
- La gestion des impayés et leur recouvrement
- Les gestions des autorisations d'accès à l'évènement et notamment l'édition des badges nominatifs

Base légale :

Exécution d'un contrat suite à l'inscription et application des conditions générales de vente.

Données collectées

Par l'UAF

L'ensemble des données recueillies par l'UAF dans le cadre de l'inscription sur la plateforme sont les suivantes :

- civilité, nom, prénom, organisme, fonction, adresse professionnelle, CP, Ville, Pays, téléphone, mobile, si accompagné par le/la conjoint.e. Le courriel est pré renseigné au moment de l'inscription.
- Pour la partie facturation : N° SIRET, N° de TVA intracommunautaire, raison sociale, civilité du contact de facturation, nom, prénom, adresse, CP, ville, pays, téléphone, mobile, fax, courriel.
- Pour la partie transport, ces données sont utilisées pour la gestion des navettes mises en place à l'arrivée et au départ des congressistes par l'Aéroport de Toulouse Blagnac : moyen de transport aller, retour, date/heure d'arrivée à Toulouse et de retour.
- Le tarif lié au profil du participant
- Choix du mode de règlement.

Par ATB (transmises par l'UAF via la plateforme d'inscription)

- L'identité complète des participants (Nom, Prénom, adresse et numéro professionnel)
- L'identité et les coordonnées professionnelles de la personne chargée du paiement

Catégories des personnes concernées :

Les membres actifs et associés de l'UAF & FA, les exposants et sponsors de l'événement, les membres du Club des partenaires, le monde économique du transport aérien, les aéroports non-membres de l'UAF & FA, les intervenants et animateurs lors des plénières et ateliers de ces Rencontres, les éventuels accompagnants qui n'assistent pas aux plénières ni ateliers.

Destinataires des données

Les informations que vous nous transmettez via le formulaire d'inscription sont transmises à ATB et au fournisseur d'application comme indiqué dans les finalités.

Les données à caractère personnel collectées par ATB sont exclusivement destinées, dans la limite de leurs attributions, aux services internes en charge de la gestion de l'évènement et de la vente de produits aux professionnels.

Les prestataires techniques d'ATB agissant en qualité de sous- traitant peuvent également accéder aux données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution de prestations de services.

Sécurisation informatique des données (site internet de l'évènement) :

Le site a mis en place toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des données :

- Mise en place du https (certificat let's encrypt)
- Mots de passe chiffrés et mise en place des règles de sécurité sur le nombre et le type de caractères
- URLs sécurisées
- Contrôle d'intégrité : utilisation des mécanismes d'intégrité des index et des clefs de base de données
- La majeure partie des failles d'un site provient du non-contrôle des données reçues (requêtes http, formulaires, cookies). C'est pourquoi une attention particulière est requise pour la vérification des données et leur épuration (détection des injections javascript ou MySQL).
- Mises à jour régulière du CMS
- Sur l'application, gestion des droits spécifiques aux administrateurs et aux différents utilisateurs

Durée de conservation

Les données à caractère personnel collectées sont conservées pour la durée nécessaire à la fourniture de la prestation et durant le mois qui suit l'évènement (envoi par mail de remerciements, présentations, photos de l'évènement aux inscrits).

Elles sont ensuite archivées pour la durée de prescription de droit commun (5 ans). Les pièces comptables sont conservées conformément à la réglementation en vigueur (10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable).

Droits des personnes concernées

Dans les conditions définies par la réglementation sur la protection des données, les droits suivants peuvent être exercés : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité, droit de définir des directives générales ou particulières relatives au sort de vos données à caractère personnel (conservation, effacement, communication, etc.) après décès et droit de retrait du consentement.

Ces droits s'exercent en effectuant une demande écrite auprès du délégué à la protection des données d'ATB qui peut être contacté aux coordonnées suivantes :

Pour les traitements opérés par l'UAF

- Par courrier : UAF & FA, 35 rue Vaugelas, 75015 Paris
- ou par mail : secretariat@uaf.aeroport.fr

en précisant l'objet de votre demande et en joignant une copie de votre pièce d'identité.

Pour les traitements opérés par ATB

- voie électronique à l'adresse suivante : dpo@toulouse.aeroport.fr
- ou en remplissant le formulaire : <http://www.toulouse.aeroport.fr/mention-legales/contact-dpo>